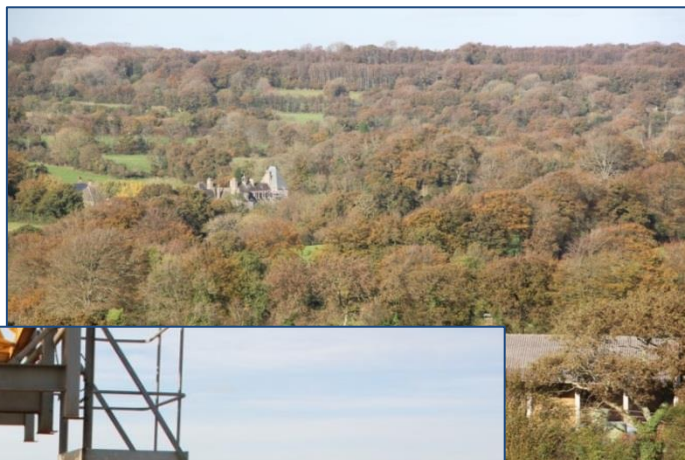


SOTTEVILLE



BULLETIN MUNICIPAL Janvier-Décembre 2013

Bulletin municipal réalisé par l'équipe municipale, avec le concours des associations, de l'école, de la garderie et de la paroisse.

Crédit photos : D Lehodey, M Le Coutour, B Sanson, S Desprez, Communauté de communes des Pieux.

Le mot du Maire

Chers Amis,

Voici le dernier bulletin du mandat qui nous permet de retracer quelques événements de 2013 à Sotteville à travers la vie des associations et de la commune et l'occasion de souhaiter à tous une très bonne année 2014 !

Comme vous le savez sans doute, nous sommes dans une phase d'accroissement démographique appelée le « redéversement urbain » par les spécialistes, cela nous permet de compter 127 habitants de plus qu'en 2008 et d'être 489 Sottevillais, chiffre beaucoup plus élevé que le maximum atteint par la population de Sotteville en 1841, avant la révolution industrielle : où les Sottevillais étaient 394 ! Nous sommes passés par un minimum de 217 en 1975. Bien sûr, ce qui permet cet accroissement est l'usage de la voiture pour aller au travail, puisque la plus grande partie des habitants ne vit pas du travail de la terre et ne travaille pas sur place. Une des explications de ce dynamisme démographique est peut être aussi l'attrait pour la proximité de l'école : le chantier de la future école du RPI qui avance à grand pas, sera en principe en état d'accueillir les 160 enfants de nos 3 communes à la rentrée 2014 !



Cela permettra à la commune d'aménager enfin une nouvelle mairie et une garderie dans les locaux de l'école maternelle actuelle et de réaliser enfin bien d'autres projets qui attendent depuis longtemps cette échéance !

Vous verrez en feuilletant ce bulletin que les associations de Sotteville sont nombreuses et très actives et qu'en 2013, beaucoup de réunions, de fêtes, de voyages ont été des réussites dues à l'effort de bénévoles qui s'associent. Merci à tous. J'ai été particulièrement touchée par la solidarité de plusieurs habitants envers une voisine âgée et malade qu'ils ont aidée de leur mieux et je sais qu'il y a beaucoup d'autres gestes d'entraide, d'amitié, discrets mais efficaces qui changent la vie ! Les souhaits que je formule pour 2014 sont des vœux d'entente et de paix, avec un développement raisonnable qui tienne compte des divers centres d'intérêt des habitants d'une commune rurale, habitée en grand nombre par des péri urbains venus y chercher le calme et les agréments d'une nature qu'il faut savoir préserver !

J'ai confiance dans l'intérêt que chacun porte à la commune et à son beau cadre de vie pour l'avenir. Bonne année !

Le Maire, Laure de Larturière

Etat civil 2013

Naissances

- Daniel HENRYON, le 15 août 2013 à Cherbourg-Octeville
- Gabin MAHEUX, le 18 août 2013 à Cherbourg-Octeville
- Rodrigue NOYAL, le 5 novembre 2013 à Cherbourg-Octeville
- Tim ROULLAND, le 23 janvier 2013 à Cherbourg-Octeville
- Enaël VAUGON, le 12 mars 2013 à Cherbourg-Octeville

Mariages

- Aurélien BOISGONTIER et Elodie LHOSPITALIER, le 24 août 2013
- Richard NORDSTERN et Vannia NORDEZ, le 20 avril 2013
- Quentin PÉROL et Julie GOSSELIN, le 3 mai 2013
- Alexandre PETIOT et Cécile GUTH, le 6 juillet 2013

Transcriptions de décès

- Marie-Madeleine DELAGARDE veuve LETERRIER, le 22 août 2013 à Valognes
- Denise MAUGER veuve ROPERT, le 19 janvier 2013 à Cherbourg-Octeville

BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE

JDC
OBJECTIF CITOYEN
LE PARCOURS DE CITOYENNETÉ

Centre du service national de Rennes

le STAR aime

www.defense.gouv.fr/jdc

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE
SGA
Direction du Service National

Le 26 février, une centenaire à Sotteville !!!



Cette tranche de vie ravivera des souvenirs chez certains, apprendra comment on vivait « dans l'temps » à d'autres et nous remercions Renée Hamel, doyenne de la commune, qui avait accepté, dans un précédent bulletin, de retracer pour nous les grandes lignes de sa vie.

Naissance le 26 février 2014 à Virandeville. Ses parents : Edouard Lemarié (employé à la laiterie de Teurthéville-Hague) et Françoise Lemière. Un frère et une sœur.

De 5 ans à 11 ans et demi : Renée va à l'école des filles de Virandeville : une seule enseignante pour tous les niveaux et pour toute la scolarité en primaire.

1925 : Renée a 11 ans et demi, ses parents n'ont pas assez de ressources pour pouvoir la garder, alors ils la placent comme bonne chez des maraîchers de Surtainville. Elle avait pour tâche de sarcler les légumes, garder les enfants, laver le linge au lavoir et faire le ménage. Elle rentrait chez ses parents deux fois par an pour une journée.

1928 : Renée a 15 ans. Elle change d'employeurs et travaille dans une ferme à Omonville la Rogue. Elle doit traire une douzaine de vaches, été comme hiver, dans les champs et à la main. Elle se souvient bien devoir aller jusqu'à Jobourg, dans les landes, là où il y a maintenant l'usine. Elle se souvient d'avoir été obligée de se taper les épaules pour essayer de se réchauffer un peu.

1930 : Renée a 17 ans. Elle est embauchée à la ferme du Buisson, chez Maurice Lemière à Sotteville.

26 septembre 1936 : Renée a 22 ans et se marie avec Georges Hamel, qu'elle a rencontré Chez Mr Viste, agriculteur à Virandeville. Sept personnes sont conviées à la noce. Au menu : un bouillon de bœuf, un poulet rôti avec des pommes de terre et pas de dessert car ils ne pouvaient pas se le permettre.

Georges vient travailler à la ferme du Buisson comme voiturier : il s'occupe des chevaux, conduit la voiture à cheval « avec roues en caoutchouc », et travaille la terre avec les chevaux.

Août 1939 : Georges est mobilisé et part faire la guerre dans l'artillerie. Il est fait prisonnier en 1940 et va passer 5 ans en captivité dans une ferme allemande : les enfants de la ferme maltraitent le prisonnier.

Pendant ce temps, les allemands sont présents à Sotteville. Renée continue à travailler au Buisson et n'a pas vraiment le temps de s'en occuper. Mais « il était quand même temps qu'ils s'en aillent car la nourriture commençait à manquer ».

Mai 1945 : Des voisins viennent prévenir Renée que Georges est revenu.

Renée et Georges ont deux enfants, Georges et Marie-Françoise.



Georges reprend son travail au Buisson et avec leurs petites économies ils parviennent à acheter une petite maison au hameau Les Pipets.

Georges travaille ensuite à la Tannerie à Bricquebosq.

Georges décède le 5 juin 1967.

Renée travaille chez Madame Leterrier à Bricquebosq puis au manoir du But à Saint

Germain le Gaillard et enfin chez les frères Leconnetable à Sotteville (ramassage de pommes, lavage du linge, ménage...) jusqu'à la retraite.



Excellente cuisinière, elle assurait jusqu'à il y a quelques années la préparation du repas des aînés. Renée a 100 ans le 26 février 2014.

**Bon anniversaire
Renée !!!**

Tout au long de l'année : délibérations, travaux, investissements ...

Budget

Le budget a été présenté et voté en conseil municipal le 27 mars 2013 en présence de Madame ACCOSSATO ,trésorière :

Le compte administratif 2012 a été approuvé à l'unanimité par le conseil municipal. Il laisse apparaître un excédent de fonctionnement de 239 605,37 € et un excédent en section d'investissement de 40 859,24 €.

Le compte de gestion 2012 identique au compte administratif a été approuvé à l'unanimité par le conseil municipal.

L'affectation des résultats a été approuvée à l'unanimité par le conseil municipal.

Les impositions ont été votées à l'unanimité par le conseil municipal. Le produit attendu est de 62538 € sans augmentation des taux.

Le budget primitif 2013 a été approuvé à l'unanimité par le conseil municipal. Il s'équilibre en dépenses et en recettes pour la section de fonctionnement à la somme de 431 636,37€ et en section d'investissement à la somme de 320 091€.

Fonds d'aide aux jeunes 2013

Après en avoir délibéré, le conseil municipal a décidé, à l'unanimité, de renouveler son adhésion au Fonds d'Aide aux Jeunes au titre de l'année 2013 pour un montant de 0,23 euros par habitant soit à verser à ce fonds la somme 106,72 euros (0,23 € x 464).

Fonds de solidarité pour le logement 2013

Après en avoir délibéré, le conseil municipal a décidé de renouveler son adhésion au Fonds de Solidarité pour le Logement au titre de l'année 2013, pour un montant de 0,60 € par habitant pour une commune de moins de 2 000 habitants soit 278,40 € (0,60 x 464 habitants).

Subventions

Les subventions votées en 2012 et faisant l'objet d'une nouvelle demande en 2013 ont été reconduites à l'unanimité par le Conseil municipal, pour un budget global de 1 700 euros.

Concours des maisons fleuries



La municipalité a reçu les participants au concours des maisons fleuries. Sotteville participe au concours des maisons fleuries avec trois autres communes du canton, Flamanville, Grosville et Siouville-Hague.

Cette année c'est le jury de Grosville, guidé par Maurice Lejuez, qui a donné son verdict en ayant pour règle de juger les maisons que l'on voit de la route.

Le palmarès. 1. Michel Leroy ; 2. Henri Bossu ; 3. Bernard Charrier.

Travaux de voirie

Deux camions de cailloux 0/31,5 ont été livrés et les nids de poule de la chasse Douesnard et de la chasse d'Etoublon comblés par l'employé communal.

Les employés communaux ont reposé la barrière de la chasse de la Motterie qui avait été vandalisée.

L'entreprise Leconte a posé 2 buses chasse Mahaut et près de chez M. Jean-Yves Courtois.

Plusieurs passages pédestres ont été dégagés par l'employé communal : au bout du Demoine, au Hameau de la Lande et vers la route D650, en face de la chasse du Rouhéou. Ce dernier passage est encore encombré par des troncs d'arbres et il faudra remblayer l'accès à la route.

Le conseil a délibéré pour autoriser le maire à signer une convention avec l'entreprise d'insertion ORECA pour l'entretien du balisage des circuits de randonnée pour un montant de 812 €.

Des travaux de nettoyage sont prévus le long de la route au Hameau de Haut et le long de la chasse des Hougues (travaux de curage....)

Le conseil municipal s'est inquiété des risques d'inondation au Hameau les Pipets du fait des travaux entrepris pour la modification de surfaces agricoles le long de la chasse des Hougues. Il a chargé le maire de faire respecter les droits de la Commune et des riverains de la D 204.

Hameau les Pipets : le devis de l'entreprise Hamel a été accepté (726,57 €) pour le curage du fossé en aval et le curage du bassin de retenue. Il faut en plus étudier l'opportunité d'un busage plus large en aval ou sa suppression.

Le conseil municipal a autorisé Monsieur Chapet, qui avait sollicité la commune, à couper et récupérer le bois de la haie le long du terrain de la CCP.

Le moulin : curage du fossé à la sortie du bief.

Relais et enclos route des camps

Le conseil municipal a adressé au département, après étude sur le terrain, une demande de mise en place de relais le long de la route des camps RD 408 afin de permettre aux bus et voitures de se croiser plus facilement.

Le terrain appartenant à la commune situé le long de la route des camps va être enclos pour servir de lieu de dépôt de matériel, sable et graviers pour la commune.

Ordures ménagères

La CCP a demandé à pouvoir poser une buse dans le tournant vers chez Monsieur et Madame Jacky Lejuez pour permettre la manœuvre du camion.

Au hameau de la Lande, l'accès au hameau comporte un carrefour trop étroit. Il faudra négocier une emprise de quelques mètres sur la parcelle C 145, toujours pour la collecte des ordures ménagères. Il faudra aussi prévoir une plateforme à Maticat et deux ou trois au hameau Salley.

Travaux demandés à la CCP

Reprendre l'accotement du chemin du Hameau de la Lande où le débarnage a été fait sans

saignée pour que l'eau s'écoule (CR 102).

Creuser le fossé au pied de la haie du cimetière avant le perron de l'église.

Traitement des eaux de ruissellement devant le mur du cimetière (énormes flaques sur la route)

Continuer le busage du côté gauche de la VC2 vers le hameau du Sic.

Au Pont du Buisson, refaire des saignées pour que l'eau des fossés aille dans la rivière.

Créer un cheminement au Haut de la Lande (D56) pour la sécurité des enfants (rappel de l'an dernier)

Hameau Salley boucher les trous ou reprendre le revêtement au bout du chemin CR n° 4.

Randonnée pédestre

La Mairie a organisé au printemps une marche dans les chemins creux de Sotteville. Celle-ci s'est terminée par un goûter apprécié par tous !



Lame à neige

Le conseil municipal vote la convention départementale qui statue sur un droit d'intervention sur les routes départementales (dénivellement) au frais de la commune et décide d'étudier l'achat d'une lame à neige. Après étude de 3 devis, le conseil municipal a décidé de l'achat d'une lame de déneigement Snownet 3000 à la Sarl Houlegatte pour un montant de 5 023,20 € TTC.

Travaux sur les bâtiments communaux

Des travaux d'électricité ont été réalisés dans un logement et à la garderie pour 240 € TTC.

Le conseil municipal a accepté le devis de l'entreprise Lagalle d'un montant de 1070,52 € pour faire des travaux d'assainissement derrière le retable demandés par l'architecte des bâtiments de France. Ceux-ci ont été réalisés pendant l'été.

Le retable, qui date de 1741 a été fait par Pinel un ébéniste et sculpteur de Cherbourg, comme en atteste l'inscription gravée à droite.



Il comporte une grande toile figurant Jésus, une clé dans chaque main, devant Saint Pierre agenouillé, au bord d'un lac où l'on voit une nacelle faisant allusion à son premier métier de pêcheur et symbolisant l'Eglise. Au sommet du tableau, un médaillon portant l'inscription « Pasce oves meas » « emmène paître mes brebis ». Sur la gauche, une statue de Saint Pierre et, sur la droite, une statue de Saint Sébastien. Une confrérie et une chapelle Saint Sébastien existaient au XVI^e siècle, à Sotteville. Ce saint était invoqué lors des épidémies de peste et il y en eu une grave en 1692. Ces statues autrefois polychromes ont été décapées et vernies dans les années 1950 – 1960 et repeintes en blanc « façon marbre de Carrare » lors de la restauration de 1995 sur les ordres de la DRAC. Le retable a été classé en 1975. Il est surmonté d'une tiare et des clés de Saint Pierre qui est le patron de la paroisse.

Urbanisme

Le Maire a informé le conseil d'un projet de lotissement privé " Le Grand Haut Clos ", en cœur de bourg qui compterait 12 à 14 maisons.

Contrat de territoire

Le Maire a rendu compte d'une réunion qui a eu lieu le 8 octobre pour la signature d'un contrat de territoire avec le Conseil Général pour la transformation d'un côté de l'école maternelle en garderie périscolaire, permettant d'attendre une subvention de 24 % du reste à charge des dépenses éligibles. L'Etat devra lui aussi être sollicité au titre de la DETR ainsi que la CAF. Une étude thermique avant travaux et l'avis de la PMI seront aussi nécessaires.

Repas des aînés



La Mairie a organisé, avec le CCAS, le traditionnel repas des aînés chez Sarah à Bricqueboscq.

C'est l'occasion de revoir les uns et les autres et de partager un moment gourmand de convivialité.

Employés communaux

Libellé du poste	Temps horaire du poste
Adjoint technique territorial 2 ^{ème} classe	4 heures 20 min / 35 h 00
Adjoint technique territorial 2 ^{ème} classe	15 heures 00 / 35 h 00
Adjoint technique territorial Principal de 1 ^{ère} classe	15 heures 00 / 35 h 00
Secrétaire de mairie	17 h 00 / 35 h 00

Avec le départ en retraite d'un salarié, un poste d'adjoint technique va se trouver vacant en 2014.

Les voeux



Laure de Larturière, a présenté ses vœux aux habitants de Sotteville

La vie des associations

L'ensemble des textes a été écrit par les associations.

L'Association de loisirs de Sotteville

L'Assemblée Générale du 11 octobre 2013 :

Les bénévoles sortants :

Mr LECARPENTIER Michaël et Melle LEBATARD Justine

Nouveaux bénévoles :

Mme LEPETIT Sarah, Mme CAUVIN Denise et Mme CRESTEY Monique

Membres du bureau :

Présidente : Mme MOSRIN Valérie

Présidente adjointe : Melle LEGOUESMIER Manon

Trésorière : Mme LEGOUESMIER Micheline

Secrétaire : Melle LANIEPCE Delphine

Secrétaire adjoint : Mr CRESTEY Octave.

Membres : Mr ROULLAND Aranud, Mr BRISSET Florian, Mr FERREY Sylvain, Mme CAUVIN Denise, MME LETETIT Sarah, Mr DOUESNARD André, Mme DESFONTAINES Nora, Mme CRESTEY Monique, Mr DESFONTAINES Denis, Melle MONVOISIN Eva, Mr BRISSET Xavier, Mr DESPREY René, Mme de LARTURIERE Laure.

✓ Projets 11 octobre 2013/2014

6 décembre 2013 : Réunion de préparation pour le ski

7 décembre 2013 : Décoration de Noël dans la commune



4 janvier 2014 : Démontage des décorations de Noël

Du 11 au 19 janvier 2014 : Voyage aux sports d'hiver « Les Arcs » en Savoie le séjour est complet 71 personnes inscrites pour ce séjour d'un montant de 520 euros par personne tout compris (transport, hôtel 5 étoiles et restaurant etc....)

Samedi 4 avril 2014 à 20 H : Nous organisons une soirée animée Antillaise avec repas tartiflette ou couscous au choix. Cette soirée aura lieu à la salle de Benoistville (inscription obligatoire).

Dimanche 1^{er} juin 2014 à 12 H : Nous organisons notre méchoui annuel sous chapiteau sur la commune de Sotteville (endroit à déterminer).

Samedi 12 juillet 2014 : Nous organisons un vide grenier de 14 H à 19 H gratuit pour les habitants de la commune et pour les personnes hors de la commune, ce sera 1 euro le mètre. Réservation conseillée. A 20 H nous organiserons un moule/frite et de 21 H à 1 H un bal.

Samedi 11 octobre 2014 : Mondial de l'automobile à Paris. Départ à 4 heures du matin lieu de départ à confirmer (sinon le départ de Cherbourg ou Valognes ou ?, retour vers 1 heure le 12 octobre 2014. Pour inscription contacter Mme MOSRIN au 02.33.04.42.78 le soir.

Du 16 au 23 octobre 2014 : Voyage aux Baléares : Réserver un car de 2 étages et capacité de 78 personnes (transport, taxe, aéroport, avion et hôtel etc ... tous compris 510 euros par adulte). Pour inscription contacter Mme MOSRIN au 02.33.04.42.78 le soir.

Vendredi 7 novembre 2014 à 20 H 15 : assemblée générale dans la garderie en dessous de la mairie.

Mars 2015 : projet voyage ski en cours.

✓ Les activités qui ont lieu dans l'année 2013 sont les suivantes :

Janvier 2013 :

du 11 au 19 janvier 2013, 59 personnes sont parties aux sports d'hiver à Valfrejus.

Un car complet, hôtel MMV 3 étoiles en plein centre du village, pour un montant de 495 euros par adulte tout compris (hébergement et transport).





2 mars 2013 :

la soirée dansante a été organisée à l'occasion du carnaval, le menu était du couscous, 60 personnes ont répondu « présent » à cette superbe soirée.

De plus nous avons organisé un concours du plus beau déguisement, beaucoup de personnes ont participé au jeu avec une superbe ambiance tout le long de la soirée.



2 juin 2013 : Sous une belle journée très ensoleillée, nous avons organisé notre méchoui.

Beaucoup de personnes de la commune ont répondu « présent », nous étions 90 personnes à cette journée.



13 juillet 2013 : nous avons fêté les 30 ans de l'association sous un soleil radieux et très chaud. Nous avons organisé un vide grenier, des superbes structures gonflables pour les enfants, un concert avec le groupe UNDERCLOTHES, spectacle de danse de country, suivi d'un moules/frites.

Nous avons eu 270 personnes à manger le soir dans une ambiance conviviale et un bal auquel beaucoup de personnes sont venues danser. Les bénévoles ont très bien apprécié cette journée agréable mais fatigante.



Nous remercions la famille LEMIERE pour le prêt de leurs champs et de leur garage, Monsieur ROULLAND Arnaud pour le prêt de son tracteur et de sa ferme pour le méchoui, la famille

LEGOUESMIER pour le branchement électrique à l'occasion du 13 juillet et l'association remercie tous les bénévoles qui sont venus nous aider.

L'amicale des anciens combattants : ACPG- CATM –TOE



Bureau :

Président et porte-drapeau : LEJUEZ Maurice

Trésorier : DESPREZ René

Secrétaire et membre bienfaiteur : LETERRIER Hélène

Membres élus : LECARPENTIER Roger, LECONTE Jean, PASQUETTE Emile

Les Anciens Combattants participent aux différentes manifestations patriotiques :

- en février a eu lieu l'assemblée générale cantonale aux Pieux

- le 19 mars à Cherbourg commémoration de la fin de la guerre d'Algérie puis l'après-midi dépôt de gerbe au Mémorial de Saint-Lô. Au retour dépôt de gerbe au monument aux morts de Montebourg.

- le 8 mai la cérémonie cantonale a eu lieu à Saint-Christophe-du-Foc suivie d'un vin d'honneur offert par la Municipalité. Le repas organisé par l'Amicale de Saint-Christophe s'est déroulé au Rafiot à Flamanville.

- le 11 novembre les Anciens Combattants et la Municipalité se sont réunis au monument aux morts de la commune pour y déposer une gerbe à la mémoire des soldats de Sotteville morts pour la France. La cérémonie religieuse s'est déroulée aux Pieux. Cette année c'est l'association des Anciens Combattants de Saint-Christophe-du-Foc qui organisait le repas pour les 3 communes (Benoistville, Saint-Christophe du Foc et Sotteville).

L'Association remercie chaleureusement les habitants de la commune pour leur accueil lors de la présentation du calendrier.

La bibliothèque



A Sotteville vous disposez d'une bibliothèque près de chez vous qui met la culture à la portée de tous, à un prix modique.

Alors n'hésitez pas à pousser la porte, vous serez accueillis par des bénévoles : Marie-Thérèse (responsable), Monique, Laure, Hélène, Béatrice, Evelyne, Marylise, Jeanne, Sylvie.



Il y a aussi Agnès qui vient une fois par mois, le mercredi à 16h, conter des histoires aux enfants de 3 à 9 ans, voici les dates des prochains contes :

Les 12 février, 19 mars, 16 avril, 14 mai, et 11 juin.

La bibliothèque accueille aussi les enfants de la garderie 2 fois par mois le mardi de 17h15 à 18h15, accompagnés d'un encadrant qui leur fait découvrir la bibliothèque et fait des animations autour des livres.

La bibliothèque possède environ 2000 ouvrages en fonds propres et fonctionne en relation avec la Bibliothèque Départementale de Prêt de Saint-Lô. Le bibliobus du Conseil Général vient 2 fois par an pour échanger environ 300 livres, de plus une navette passe tous les mois déposer des livres que nous demandons par internet, via le portail de la BDP, afin de satisfaire les souhaits de nos lecteurs.

Les adhérents à la bibliothèque de Sotteville peuvent également utiliser un service appelé « le kiosk », c'est une consultation gratuite de magazines en ligne auxquels la BDP est abonnée. Il propose plus de 450 titres de revues grand public couvrant des domaines très variés : actualité, culture, presse féminine ; loisirs, sport, etc...

Vous pourrez lire ces magazines sur votre ordinateur à la maison, il faut faire la demande d'inscription à la bibliothèque qui transmet un formulaire à la BDP. L'utilisateur recevra alors chez lui un mail avec un identifiant et un mot de passe. L'inscription est gratuite et valable jusqu'au 31 décembre.

Horaires d'ouverture : le mercredi de 15h30 à 17h - le samedi de 10h30 à 12h

Tarifs annuels : adultes 5.50 euros - enfants jusqu'à 16 ans 1.50 euro

La société de chasse FCM 77 Sotteville Saint Christophe du Foc



La société a pour but de gérer le repeuplement, l'élevage du gibier et la destruction des nuisibles. Elle participe à la protection de la faune. La société de chasse, dont le siège social est fixé à Sotteville est affiliée à la Fédération des chasseurs de la Manche. Elle est administrée par un bureau de 11 membres, comme suit : Président : Michel Lahaye ; Vice-président : Lecarpentier Michel ; Secrétaire : Cauvin Didier ; Trésorier : Delaunay Bertrand.

Membres pour Saint-Christophe : Lahaye Maria, Léonard Mickaël

Membres pour Sotteville : Lecarpentier Christophe, Nordstern Richard, Nordstern Jessy, Rouland Arnaud, Madeleine Christophe.

La société comprend 28 chasseurs. Nous avons organisé un ball-trap les 3 et 4 août 2013, qui a remporté un vif succès.

La société FCM 77 remercie les municipalités de leurs subventions ainsi que les propriétaires pour la mise à disposition des terrains et la confiance qu'ils témoignent à notre association.

La joie de vivre sottevillaise

Le club se réunit le premier mercredi du mois, il a pour but de réunir les aînés pour entretenir des liens d'amitié, de rompre la solitude et d'organiser des activités ludiques, culturelles, sportives et festives.

Activités de l'année :



En janvier nous avons partagé la galette des rois avec les anciens combattants

En février nous n'avons pas manqué d'honorer notre amie Renée Hamel qui fêtait ses 99 ans ! nous lui avons offert des fleurs.

Le 10 avril a eu lieu l'assemblée générale des clubs de la manche à Saint-lô à laquelle quelques adhérents assistent

ce qui permet d'avoir des informations diverses et de rencontrer d'autres clubs.

Le 27 avril une équipe de marcheurs et bons joueurs a participé à la marche inter-génération qui avait lieu aux Pieux et notre club s'est classé 2^{ème} ! bravo aux participants. Le club de Bricqueboscq ayant gagné, organisera l'activité dans sa commune l'année prochaine.

En juin nous avons prévu une journée à Etretat et Fécamp que nous avons dû annuler faute de participants pour remplir un car. Nos voisins de Benoistville ayant reformé leur club ,nous espérons pouvoir organiser des sorties avec eux l'an prochain.

En septembre nous avons pu profiter d'une belle journée ensoleillée et partir en promenade à Tatihou. Partis de Saint Vaast la Hougue dans le bateau sur roues (la mer étant basse) nous avons traversé les parcs à huitres pour arriver sur l'île. Un guide nous attendait et nous a narré tout l'historique de l'île, ce fut très intéressant. Après avoir déjeuné au restaurant nous avons quartier libre pour visiter le musée et flâner dans les jardins. Au retour nous avons navigué à travers la baie, la mer étant haute, avant de reprendre nos voitures pour rentrer à Sotteville.

Une semaine après nous avons assisté à la finale des chansons des clubs de la Manche à Saint-Lô ; partis en car avec le club de Bricqueboscq pour soutenir un de leurs adhérents, Etienne Poutrel, le retour a été joyeux car il a remporté le concours et notre trésorier, Bernard Charrié, a gagné un téléviseur à la tombola.

En novembre c'est à Condé sur Vire que plusieurs adhérents sont allés pour assister à un spectacle de gala précédé d'un délicieux repas. Les spectateurs ont participé à la « croisière des 3 mers » : les mers Adriatique, Egée et la mer Noire en admirant les danses, les costumes et les musiques de l'Europe Centrale.

Le 16 novembre, le S.A.G (Secteur d'Action Gérontologique) fêtait ses 25 ans. Tous les clubs du canton se sont unis soit en chantant, en dansant ou en faisant des sketches. Plusieurs adeptes de sport ont participé à des danses apprises avec Mauricette, l'animatrice de nos cours de gym. Des pâtisseries faites par les bénévoles ont régalé les spectateurs. Au club du mercredi nous avons confectionné des fleurs en papier pour cette fête.



Le 4 décembre a lieu l'assemblée générale suivie du repas annuel de fin d'année.

A chaque réunion du club nous jouons à la belote, au jeu de dada, aux triominos, au rummikub ou nous marchons et nous terminons l'après-midi par un goûter au cours duquel nous fêtons les anniversaires.

Deux lotos sont organisés tous les ans, un en février et le deuxième fin octobre qui remporte toujours un grand succès. L'excédent qui se dégage de ces animations et la subvention

octroyée par la municipalité (que nous remercions chaleureusement) servent à participer aux dépenses engagées lors des sorties du club.

Nous déplorons cette année le décès de deux adhérentes : Marie-Madeleine Leterrier qui a toujours participé très activement à la vie du club des aînés et Christiane Guiffard de Bricqueboscq qui a partagé nos activités pendant 2 ans, elles étaient toutes deux âgées de 86 ans.

Projets connus pour 2014 :

- La galette des rois en janvier
- La marche inter-génération le 26-4-2014 à Bricqueboscq
- Les 3 et 4 juin voyage à Bruges proposé à tous les clubs du canton par l'Association des Personnes Agées du Pays de la Diélette, seules 2 personnes de Sotteville sont intéressées .
- Lotos : le 2 mars et le 26 octobre 2014.

Elections du bureau :

Pdte : LETERRIER Hélène, VPdt : PASQUETTE Emile, Trésorier : CHARRIE Bernard, Très-adjt : DESPREZ René, Secrétaire : BEAUMONT Monique (tous réélus)

Membres : LEJUEZ Maurice, LCONTE Geneviève (réélus) LEJUEZ Jacky, LCONTE Christine (élu en remplacement de 2 membres qui se sont retirés du bureau)

Les communautés religieuses



La paroisse vous souhaite une bonne et heureuse année!

Je remercie les responsables de ce bulletin municipal de me permettre de vous adresser, au nom de la paroisse ces quelques mots en ce début d'année 2014.

Je voudrai souhaiter à chacune et à chacun d'entre vous, habitants de Sotteville, une bonne et heureuse année. A tous j'adresse mes voeux de bonheur, de joie, de paix, de santé, de travail.

Quelques renseignements pratiques :

L'abbé Jacques Haupais, curé des paroisses, Notre Dame des Pieux et St Germain de Flamanville, réside au presbytère des Pieux, 2 place saint Clair. Téléphone : 02 33 52 43 41.

L'aumônerie des collèges est assurée par Laurence Deperiers, habitante d' Helleville.

Les 6èmes se rencontrent le vendredi soir après la classe à la salle Jeanne d'Arc. Les 5èmes - 4èmes et 3èmes ont des rencontres tout au long de l'année.

Un groupe de jeunes se prépare à recevoir le sacrement de la Confirmation.

Le catéchisme est assuré aux Pieux salle Jeanne d'Arc, chaque mercredi. Les CE2, les CM1 et les CM2 se retrouvent de 10h15 à 11h30. D'autres enfants se retrouvent le soir après la classe à Surtainville. A la rentrée prochaine il faudra revoir les horaires en raison de l'école prévue le mercredi matin.

Les baptêmes peuvent être célébrés à l'église de Sotteville, le samedi soit en fin de matinée soit en fin d'après-midi, en fonction de la disponibilité du prêtre.

Le dimanche les baptêmes sont tous célébrés à l'église des Pieux, après la messe.

Les mariages et les inhumations sont célébrés à Sotteville, aux heures et dates demandées.

Les inhumations peuvent être célébrées par un « Officiant Laïc » en l'absence du prêtre.

Messes : En dehors de la messe mensuelle le premier jeudi de chaque mois à 9h30 et de la fête patronale une fois par an, il n'y a pas d'autres messes de célébrées à l'église de Sotteville.

Plein Vent : c'est le titre du journal paroissial qui donne chaque mois des échos de la vie de l'Eglise sur notre paroisse, sur le canton des Pieux et de Beaumont et aussi sur la vie du nouveau doyenné. On peut s'y abonner en prenant contact auprès de l'une ou l'autre responsable de la Communauté Chrétienne Locale.

Internet : Les deux paroisses des Pieux et de Flamanville ont depuis près de cinq ans leur site internet. Vous pouvez consulter ce site paroissial en tapant : <http://paroisse-nd-lespieux.cef.fr>

La fête Patronale Saint Pierre et St Paul, sera célébrée cette année le dimanche 6 juillet à 10h30 à l'église de Sotteville.

Communauté Chrétienne Locale :

Les responsables de la Communauté Chrétienne Locale, sont actuellement au nombre de 4 personnes, avec chacune des responsabilités

- Joseph LECOUTOUR (malades et personnes âgées)
- Cécile SANSON (Plein Vent et Secours Catholique)
- Viviane CAPELLE (Equipe liturgique)
- Marie-Thérèse LEMIERE (Equipe liturgique, officiant laïc pour les inhumations, et membre du Conseil Pastoral)

Les responsables sont chargés de faire le lien avec la paroisse Notre Dame des Pieux.

Jacques Haupais, curé de la paroisse Notre Dame des Pieux et Saint Germain de Flamanville.



Autour de l'école

En janvier, les pompiers des Pieux ont accueilli les deux classes de maternelle dans leur caserne. Les enfants ont pu monter dans un camion, enfiler le casque et essayer la lance... Peut-être de futures vocations ???



En classe, les enfants ont appris à porter secours.

Deux jours riches en émotions et en découvertes pour les élèves de GS-CP et de CE1 qui sont allés en classe découverte à Saint-Malo les 2 et 3 avril.

Pour la plupart, ce fut le premier grand voyage avec l'école.

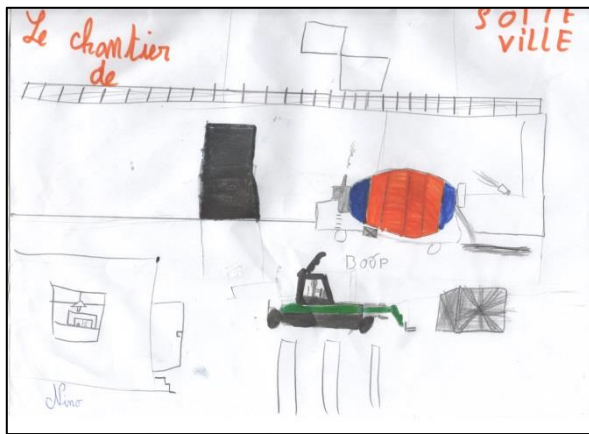
Au programme : découverte du littoral et de la ville fortifiée de Saint-Malo et visite du grand aquarium.



Les élèves du cycle 3 (CE2-CM1 et CM2) sont allés le 24 juin visiter le musée de Vieux la Romaine dans le Calvados



Ce musée spécialisé sur l'évolution de l'époque gallo-Romaine a permis aux élèves d'enrichir leurs connaissances et de participer à deux ateliers sur l'artisanat gaulois.



Les CM2 vont être tristes de quitter l'école !!! En effet, c'est quand ils feront leur rentrée en 6ème que leurs camarades découvriront leur nouvelle école terminée.

En attendant, chaque classe est allée faire la visite du chantier avec l'architecte et le maître d'oeuvre. Munis d'un casque de chantier, ils sont allés voir le travail des ouvriers.



C'est une bonne occasion pour travailler en classe sur l'architecture et les différents corps de métier du bâtiment.





Le mot de la garderie périscolaire

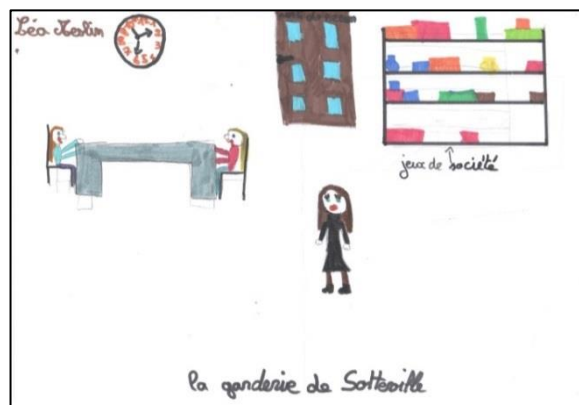
88 enfants inscrits

2 animateurs : Christine et Gilles

1 grand merci à Manon Legouesmier pour sa présence sur certains créneaux.

Les activités de 2013 :

- Jeux extérieurs, jeux d'intérieur, jeux de société, activités manuelles (peinture, couture, marionnettes,...).
- Créneau à la bibliothèque de la commune, un mardi sur deux, de 17h15 à 18h15.
- Atelier cuisine : confection de gâteaux, de crêpes avec les enfants pour le goûter.
- Ateliers théâtre : certains parents ont même participé à des sketches.



Les sorties culturelles :

Dans le cadre de Villes en scène, nous sommes allés voir plusieurs spectacles :

- Pss, Pss, le 19 Avril, auquel 11 enfants de 6-11 ans ont participé.
- Le vilain petit canard, au mois de mai, auquel 16 enfants de 3-5 ans ont participé.

Le carnaval :



Cette année, l'Association des Parents d'Elèves nous a donné comme mission, la création du Bonhomme Carnaval.

Des parents nous ont fourni le matériel nécessaire (vieux habits, paille, bois,...) et, avec l'aide des enfants, le Bonhomme est né.

Il n'a pas vécu longtemps puisqu'il a été brûlé quelques jours après, le 17 Mars, pendant le carnaval qui a eu lieu à Benoistville.

Noël :

Comme tous les ans, nous avons partagé notre goûter de Noël avec les enfants de l'Accompagnement à la scolarité. Chacun a eu droit à quelques chocolats, un fruit et une bougie. Le goûter a été pris à la garderie.

De plus, pour la troisième fois, la garderie de Sotteville a fait un marché de Noël qui a duré les deux semaines qui précédaient les vacances de Noël.

Le but était de récolter un peu d'argent pour acheter des nouveaux jeux ou livres.

Nous avons fabriqué des photophores, des poupées en laine, des hérissons, des Pères Noël et des bonhommes de neige avec des ballons de baudruche, des bougies, des sapins, des cloches avec du matériel de récupération, des cartes de vœux que les parents ont acheté par la suite.



Nous avons récolté près de 130 euros avec lesquels nous avons acheté des livres et des jeux de société que les enfants ont trouvé au pied du sapin de la garderie le jour de la rentrée.

Rencontres parenfants 2013 :



Vendredi 21 Juin, jour de l'été 2013, temps frais, mais parents et enfants présents, encore une fois.

Les bénévoles qui nous accueillent à la bibliothèque, ainsi que Manon et Micheline Legouesmier, autant de personnes que l'année dernière (environ 90), étaient au rendez-vous pour venir passer un moment de convivialité entre parents et enfants, lors de cette cinquième édition.

Chacun a découvert ou redécouvert des jeux de société ou des jeux collectifs à l'extérieur (Quick, menteur, Cranium,...), puis, en deuxième partie de

soirée, un apéro d'înatoire a permis de réunir tout ce petit monde autour d'une table garnie de divers amuse-gueules, préparés par les enfants, les animateurs de la garderie, ainsi que Clémentine et Odile Fossé.

De nombreux parents qui venaient pour la première fois, sont repartis enchantés de la soirée.

En projet :

- Créer une bande dessinée sur les enfants de la garderie ou un journal de la garderie.
- Participation au carnaval de l'école
- Sixième rencontre parenfants en Juin 2014
- Repas avec les enfants et les parents lors de la nouvelle année ou lors d'un autre événement.
- Sorties culturelles diverses (cinéma ou spectacles)

Le mot de l'Association de parents d'élèves du RPI de Sotteville / Benoistville / St Christophe du Foc

L'association de parents d'élèves (APE) qui regroupe les parents du RPI de Sotteville-Benoistville et St Christophe du Foc a pour but de participer au financement des différents projets de l'école, ce qui permet de réduire le coût pour les familles, et que chaque enfant puisse y participer.

Pour ce faire, l'APE organise différentes actions tout au long de l'année scolaire, afin de récolter des fonds.

- Vente de sapins et chocolats de Noël
- Vente de viennoiseries
- Restauration et buvette lors de la fête de la musique à Benoistville

L'APE offre un spectacle de Noël, à tous les enfants scolarisés du RPI.

L'APE organise chaque année, le carnaval du RPI, en alternant chaque année le lieu, sur les trois communes du RPI. Cette année, il aura lieu à SOTTEVILLE le 25 Avril.



Quelques actions prévues cette année :



- Vente sapins de Noël, chocolat de Noël
- Vente de viennoiseries tout au long de l'année, une fois par mois
- Carnaval **le 25 Avril**
- Fête de la musique **le 13 Juin**

Cette année, l'APE s'est chargée de la restauration du Moto-Cross qui a eu lieu à Benoistville le 13 Octobre.

Les membres du Bureau pour l'année 2013/2014

MESLIN Sébastien Président

ALLAIS Magali Trésorière

CAPELLE Stéphanie Trésorière adjointe

MOUCHEL Carole Secrétaire

HAMEL Béatrice Secrétaire adjointe

L'accompagnement à la scolarité



Depuis 2009, les enfants volontaires sont accompagnés pour faire leurs devoirs tous les soirs après la classe (à raison de 15 euros par an pour les familles). « L'accompagnement à la scolarité », ou aide aux leçons, a lieu dans l'école de 16h30 à 18h00. Les enfants sont accueillis par deux éducateurs salariés de l'Association Canton Jeunes aidés de bénévoles. On avance à son rythme, seul ou en petit groupe, on est écouté et guidé par les adultes.

Ce dispositif, mis en place par les municipalités de Benoistville, Saint Christophe et Sotteville est un service qui permet de faciliter la vie des familles. La municipalité de Sotteville remercie les bénévoles qui donnent de leur temps pour les enfants.

Un petit tour au jardin

Le printemps n'est pas loin... En cette période préélectorale où les municipalités doivent surveiller leur communication pour respecter le cadre légal, faisons place aux préoccupations apolitiques des jardiniers. ...quoique !!?! le regard que l'on porte sur son jardin et par-delà sa clôture en dit sûrement beaucoup sur notre vision du monde... préserver la biodiversité, défendre le bocage comme un patrimoine et une ressource, croire en l'avenir d'une agriculture paysanne... Autant de valeurs que nous avons défendues... que la petite taupe nous soit de bon conseil !!!

La taupe ...

La taupe est un petit animal insectivore de 110 gr, long de 13 à 12 cm avec la queue, aux très petits yeux qui perçoivent la lumière, au pelage de velours très fourni et aux membres courts en forme de pelle pour les pattes antérieures.



C'est un animal solitaire qui a une portée par an de 2 à 4 petits en moyenne, allaités pendant un mois, qui passent en 3 semaines de 3,5 g à 60 g et deviennent adultes en 6 à 8 semaines.

Comme dans les galeries l'air est pauvre en oxygène et enrichi en CO₂, la taupe a un volume sanguin double de celui d'autres mammifères de même taille. Elle n'est pas hémophile. Elle n'aime pas l'eau mais peut nager pendant 50 minutes. Elle a une ouïe très développée et détecte les odeurs dans un rayon de 6 m.

Les taupinières de 30 à 50 cm de diamètre et de 20 à 30 cm de hauteur correspondant aux 2/3 de terre évacuée pour former les galeries (165 à 250 m de long) et d'une profondeur maximum de 80 cm à 1 m.

La taupe travaille et se nourrit pendant environ 4 h 1/2, puis se repose dans son nid de paille et de feuilles pendant environ 3 heures. Elle se déplace à 1 m/seconde. Elle peut fouir environ 20 m par jour et occuper 300 à 700 m² de terrain selon la quantité de nourriture disponible.

Elle ne peut rester plus de 12 heures sans se nourrir. Elle constitue des réserves de lombrics dont elle coupe la tête pour les garder vivants mais en léthargie dans une galerie profonde.

Elle se nourrit exclusivement d'animaux : 80 à 90 % de lombrics (ce qui lui use les dents à cause de la terre et la fait mourir à la longue). Elle mange environ 15 kg de lombrics par an (N.B. un ha de prairie en contient 1 à 2 tonnes) Elle mange aussi beaucoup d'insectes utiles et nuisibles, carabes, larves de hannetons, de cochenilles, des œufs de fourmis.....

Les prédateurs sont les renards, les blaireaux, martres, belettes, hermines. Les chiens et les chats qui ne la mangent pas à cause de son odeur écœurante, les hérons, goélands, corneilles, chouettes etc

Elle joue un rôle utile pour le jardinier car elle draine le sol et l'ameublit et la terre des taupinières, très fine est bonne pour les semis ou plantations mais elle a aussi un rôle nuisible, elle détériore l'aspect soigné des pelouses et la terre des taupinières abîme les engins de tonte. Elle saccage les semis et coupe quelques racines en creusant les galeries.

Pour l'agriculture, les restes de terre abîment les ensilages et en compromettent la conservation ; ils peuvent provoquer des maladies chez le bétail. Les taupinières peuvent occuper un espace considérable au détriment de la surface herbeuse.

Quelles sont les méthodes d'éloignement ?

- Introduire dans les galeries des objets pointus ou tranchants ou encore y déverser des substances malodorantes : tout ceci amène la taupe à creuser ailleurs de nouvelles galeries en bouchant les couloirs infectés.
- Placer une borne à ultra-sons ou une bouteille en plastique sur une branche de noisetier ou encore mettre en terre une petite bouteille avec le goulot sorti dans la direction des vents dominants : ces méthodes « vibratoires » ne semblent avoir qu'une efficacité à court terme, la taupe revenant quand elle a compris que ce n'est pas dangereux.
- Placer des granulés répulsifs dans les galeries à une efficacité réelle mais provisoire.
- Poser un grillage mais l'enterrer au moins jusqu'à 60 cm de profondeur !

Alors comment la détruire si elle est trop gênante ?

- Les poisons et produits taupicides qui empoisonnent les vers de terre sont très dangereux.
- Les gaz : le phosphore d'hydrogène est dangereux et l'usage en est suspendu par la DRAF.
- Les taupiers agréés peuvent utiliser l'hydrure de phosphore qui est très toxique ou encore des cartouches fumigènes qui se déclenchent au contact mais qui sont bruyantes et dangereuses.
- Il reste les pièges : le piège tube ou le piège traditionnel en métal rouillé dans les galeries principales qui tue la taupe instantanément s'il est utilisé correctement.

Pour conclure, en France, le marché des produits anti-taupes atteint la somme de 10 millions d'euros ! Pour exploiter ce filon juteux, les fabricants rivalisent d'imagination pour mettre sur le marché toujours plus de nouveaux produits. Beaucoup de ces produits peuvent être dangereux pour l'homme et l'environnement. Malgré tout, ces produits sont achetés avec 7 % seulement de réussite !

La taupe est classée indésirable par nombre de jardiniers mais dans les années 1900-1930, elle était chassée pour sa fourrure : un seul piègeur pouvant en tuer jusqu'à 8000 par an et les peaux étaient exportés aux Etats Unis. (Il faut 600 à 800 taupes pour faire un manteau)

Depuis lors, cette situation a évolué, en Allemagne, la taupe est protégée depuis 1986 ; sa destruction est interdite seuls les moyens modérés pour l'éloigner sont autorisés.

A notre époque, l'importance de la biodiversité, la nécessité de préserver des écosystèmes de plus en plus fragilisés par l'action de l'homme font partie de nos préoccupations majeures : les notions « utile » et « nuisible » sont complexes et parfois contradictoires. Si elle est chassée d'un terrain, la taupe ira probablement se réfugier chez les voisins !! Si le jardin est riche en biodiversité, la taupe peut l'habiter très discrètement car elle n'aura plus besoin de creuser de nouvelles galeries pour trouver des vers et des insectes. Il lui suffira de parcourir sans cesse ses galeries déjà existantes pour les entretenir et y prélever une abondante pitance ; sauf certains jours d'hiver où elle devra descendre plus profondément.

Vouloir à tout prix nous débarrasser totalement de ce qui nous gêne n'est-il pas un comportement à courte vue ?

Communiqué par Arts et jardins du Cotentin

Le purin d'ortie, utilité et efficacité ...



Ce mélange à base d'orties a des qualités uniques pour stimuler la croissance des plantes mais également pour rejeter la plupart des nuisibles, pucerons et acariens.

Le purin d'orties n'est pas un traitement curatif contre les maladies mais un traitement préventif grâce à sa capacité à renforcer les défenses des plantes.

Engrais efficace :

Les plantes ont besoin d'azote pour se développer. On en trouve dans tous les engrais et c'est grâce à sa forte teneur en azote que le purin d'orties apportera les éléments nutritifs indispensables à la bonne santé des végétaux.

Répulsif contre les parasites : S'il est moins concentré et pulvérisé directement sur les feuilles, le purin d'orties aura un très bon pouvoir répulsif contre les insectes en général, les pucerons et certains acariens.

La recette du purin d'orties :

Arracher les orties :

Mettez-les dans un bac ou dans un seau (évités absolument un bac en métal)

Mélanger avec de l'eau :

Il faut respecter les doses suivantes.

Engrais => 1 kg d'orties pour 10L d'eau

Répulsif => 1 kg d'orties pour 20L d'eau

Laisser macérer :

1 à 2 semaines en remuant tous les deux jours environ

Filtrer la solution de purin d'orties :

Il ne faut récupérer que le mélange et se débarrasser des résidus d'orties

Utilisation en tant que répulsif :

Pulvériser sur les plantes avec un pulvérisateur pour l'utiliser contre les parasites

Utilisation en tant qu'engrais :

Versez le directement dans la terre telle un engrais liquide, inutile de le diluer plus que ça.

Conseil malin à propos du purin d'orties :

Si le purin d'orties est très simple à réaliser quelques trucs devraient néanmoins vous faciliter la tâche...

Vous accélérerez la fermentation en hachant préalablement les orties.

Pour les grosses quantités, utilisez la tondeuse à gazon.

Informations pratiques

Mairie

Horaires d'ouverture au public :

Le mercredi de 15 à 18 heures et le samedi de 10 à 12 heures

Tel : 02.33.52.16.73

Fax :02.33.52.33.11

e. mail : mairie.sotteville@wanadoo.fr

Bibliothèque :

Tel : 02.33.53.41.21

Ecole

Ecole maternelle : tel : 02.33.04.77.58

Ecole élémentaire : tel :02.33.52.97.60

e. mail : rpi.sotteville@orange.fr

Garderie périscolaire/ aide aux devoirs :

Tel : 06.26.14.37.78

Communauté de communes

Tel : 02.33.87.68.00

Canton jeunes (accueil loisirs) :

Tel :02.33.52.60.21

Maison des services publics

- pôle emploi : 02.33.52.30.30
- clic (centre local d'information et de coordination destiné aux personnes âgées et à leur entourage) : tel : 02.33.01.00.00
- SSIAD (service de soins infirmiers et d'aide à domicile), tel : 02.33.93.07.18
- RAM (relais assistantes familiales) : tel : 02.33.52.12.78

A savoir !

Prolongation de la durée de la carte nationale d'identité à 15 ans



Elections municipales 2014 : Ce qui va changer



Les élections municipales se dérouleront les dimanches 23 et 30 mars 2014.
Pour une commune de moins de 1000 habitants :

Le mode de scrutin ne change pas : les conseillers municipaux sont élus au scrutin pluri nominal majoritaire. Vous pourrez voter pour des candidats qui se présentent individuellement ou par liste. Il vous sera possible d'ajouter ou de retirer des noms sur un bulletin de vote (panachage). Les suffrages seront dans tous les cas

décomptés individuellement.

Contrairement aux précédentes élections municipales, il n'est plus possible de voter pour une personne qui ne s'est pas déclarée candidate.

La liste des personnes candidates dans votre commune sera affichée dans votre bureau de vote. Si vous votez en faveur d'une personne non candidate, votre voix ne comptera pas.

Si vous votez à la fois pour des personnes candidates et des personnes non candidates, seuls les suffrages en faveur des personnes candidates seront pris en compte.

Vous n'élierez pas de conseillers communautaires. Seront conseillers communautaires le ou les conseillers municipaux de votre commune figurant en premier dans un tableau qui classera en tête le maire, puis les adjoints, puis les conseillers municipaux selon le nombre de suffrages qu'ils auront recueillis.

Lors des élections de mars 2014, vous devrez présenter une pièce d'identité pour pouvoir voter, quelle que soit la taille de votre commune, et non plus seulement dans les communes de 3 500 habitants et plus.

Nouveau - A retenir :

- Présentation d'une pièce d'identité pour voter
- Déclaration de candidature obligatoire
- Impossibilité de voter pour une personne non candidate



Construction réalisée par les élèves de la classe Grande section / CP de Didier Lehodey